

Informations générales

Protocole sanitaire à compter du 02.11.20

Un nouveau protocole renforcé est mis en place à partir du 02 novembre 2020. Les modifications essentielles sont les suivantes :

- Dans les collèges, et les lycées, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. Elle ne s'applique pas dans les espaces extérieurs entre élèves d'une même classe ou d'un même groupe, y compris pour les activités sportives.
- La limitation du brassage entre élèves de groupes différents est requise.

RAPPEL :

Pour les élèves des collèges et des lycées, le port du masque « grand public » est obligatoire dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs.

Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde. À l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces contre la propagation du virus :



Aération des salles de classe

L'aération des locaux sera la plus fréquente possible et durera au moins 15 minutes à chaque fois. Nous vous demandons de couper le chauffage (thermostat sur 0) lorsque vous procédez à l'aération de la salle de classe. Les thermostats doivent être sur 3 lorsque les fenêtres sont fermées (éviter de bloquer les thermostats sur 5). Merci aux élèves situés à proximité des radiateurs de veiller à respecter ces consignes.

Pensez à vous habiller chaudement !

Rappel : procédure de création du compte élève pour l'utilisation de la classe virtuelle

Chaque élève doit créer avec l'aide de ses parents un compte sur college.cned.fr ou lycee.cned.fr pour pouvoir participer à une classe virtuelle. Procédure à consulter et à appliquer disponible sur MBN.

Aménagements d'épreuves aux examens (élèves de 3ème, de 1ère et de terminale)

Les élèves souhaitant effectuer une demande pour bénéficier d'aménagements d'épreuves aux examens (Brevet et Bac) en raison d'un problème de santé doivent impérativement se présenter à l'infirmerie avant le 6 novembre 2020.

Elèves de terminale : préparation du FCE – Cambridge

Les cours à la préparation du First Certificate in English débuteront le jeudi 05 novembre 2020 :

- A 13h10 en salle C12 (pour les élèves qui n'ont pas cours sur ce créneau)
- A 17h05 en salle C14

Informations Spécial Lycée

Suite à ce nouveau protocole :

Les élèves seront **autorisés à pénétrer dans l'établissement à partir de 7h45** au lieu de 7h30. Merci de veiller à ne pas arriver sur place avant cet horaire. Après s'être lavé les mains à l'aide du gel hydro alcoolique, les lycéens se rendent directement dans les salles de classe.

Les récréations se dérouleront pour les lycéens de 10h45 à 11h00 et de 15h55 à 16h10 : répartition des élèves dans trois zones (alternance M'EATING – COUR).

	Terminales	1ères	2des
Lundi	Meating	Zones 1 et 2	Zones 3 et 4
Mardi	Zones 3 et 4	Meating	Zones 1 et 2
Mercredi	Zones 1 et 2	Zones 3 et 4	Meating
Jeudi	Meating	Zones 1 et 2	Zones 3 et 4
Vendredi	Zones 3 et 4	Meating	Zones 1 et 2

Attention : pour les cours de spécialités, les horaires sont maintenus à l'identique et les récréations se déroulent au M'eating.

Au début de chaque cours, les élèves ne stationnent plus dans les couloirs et doivent directement entrer en classe et s'installer à leur place. En conséquence, les portes ne seront plus fermées à clé.

Restauration

Pour le temps de restauration, nous devons veiller à limiter le brassage car c'est le seul moment de la journée où vous êtes amenés à retirer votre masque. Le traçage mis en place depuis le début de l'année scolaire est maintenu et doit être effectué le plus sérieusement possible. **Les élèves doivent veiller à manger avec les mêmes camarades de leur classe tout au long de la semaine.**

Dès la fin des cours à 12h, les lycéens se rendent dans la salle qui leur est attribuée et attendent d'être appelés pour passer au self ou au Meating. Ils demeurent dans cette salle avant et après le repas :

Lundi-jeudi de 12h à 13h

Meating réservé pour les élèves de 2^{nde} et 1^{o5}

Salle C26 réservée pour les élèves de 1^{ère} sauf 1^{o5}

Salle de permanence réservée pour les élèves de terminale

Mardi-vendredi de 12h à 13h

Meating réservé pour les élèves de 1^{ère} sauf 1^{o5} et de terminale (zone première et zone terminale)

Salle C26 réservée pour les élèves de 2^{o1}-2^{o2}-2^{o3}

Salle de permanence réservée pour les élèves de 2^{o4}-2^{o5}-1^{o5}

Mercredi de 11h55 à 12h45

Meating réservé aux secondes / Self réservé aux premières et aux terminales

Du lundi au vendredi de 13h à 14h

Lycéens en cours, ou au Meating et en Permanence C05, répartis par niveau

Informations Spécial Collège

Suite à ce nouveau protocole :

Les élèves seront **autorisés à pénétrer dans l'établissement à partir de 7h45** au lieu de 7h30. Merci de veiller à ne pas arriver sur place avant cet horaire. Après s'être lavé les mains à l'aide du gel hydro alcoolique, les collégiens restent dans la cour qui sera divisée en quatre zones (6°/5°/4°/3°).

Les récréations se dérouleront pour les collégiens (09h50-10h05 / 15h00-15h15) dans la cour.

Zones collège : pour l'arrivée avant 8h, pour la pause méridienne et pour les récréations :

	6èmes	5èmes	4èmes	3èmes
Lundi	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
Mardi	Zone 4	Zone 1	Zone 2	Zone 3
Mercredi	Zone 4	Zone 1	Zone 2	Zone 3
Jeudi	Zone 3	Zone 4	Zone 1	Zone 2
Vendredi	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Zone 1

Restauration

Pour le temps de restauration, nous devons veiller à limiter le brassage car c'est le seul moment de la journée où vous êtes amenés à retirer votre masque. Le traçage mis en place depuis le début de l'année scolaire est maintenu et doit être effectué le plus sérieusement possible. **Les élèves doivent veiller à manger avec les mêmes camarades de leur classe tout au long de la semaine.** Le self sera divisé en plusieurs zones : Mme HACKENSCHMIDT appellera les classes les unes après les autres.

Permanence

- **de 11h à 11h55**, la permanence pour les collégiens est transférée en salle C26 ou au CDI si faible effectif
- **de 13h à 14h**, la permanence pour les collégiens est transférée
 - o le lundi : en salle C25-C24
 - o le mardi, jeudi et vendredi en salle C26

Montée dans les bâtiments

Les collégiens doivent emprunter l'escalier B et ne sont pas autorisés à monter par l'escalier C, sauf pour aller en salle de technologie C41.